



« Au cœur du village »

Edito

Chères
Saint-Martinoises,
Chers
Saint-Martinois,



Le mois de janvier nous a permis de renouer avec les cérémonies de vœux. Cela a été l'occasion pour les élus municipaux de se rendre dans plusieurs communes voisines. Il a été très intéressant de s'informer des projets qui s'y font pour mettre en perspectives les nôtres.

Le projet d'agrandissement de notre école prend forme. Au mois de février nous allons réunir le comité consultatif dédié aux bâtiments communaux pour analyser la proposition faite par l'architecte. Une fois validé, le marché public sera instruit et les entreprises vont pouvoir candidater durant une période de deux mois.

Nous espérons démarrer le chantier avant l'été pour que le gros de la construction soit effectuée pendant les vacances scolaires. Cela pour réduire au maximum les désagréments liés à de tels travaux. Notre objectif est de terminer l'aménagement intérieur pendant le 1er trimestre de la prochaine année scolaire pour une livraison de la bâtisse tout début 2024.

Alexandre LAPEGUE

Cérémonie des vœux 2023

La cérémonie des vœux a eu lieu le vendredi 20 janvier. A cette occasion, M le Maire a fait le bilan de la première moitié de la mandature, et notamment des principaux projets et de leurs avancées :

- Salle Pierre Devert,
- Agrandissement de l'école,
- Résidence sénior sociale inclusive,
- Transition énergétique,
- Intermarché.



M Benoit DARETS, vice président de la CC-MACS a salué les projets engagés et a indiqué que la communauté des communes nous accompagnerait dans nos actions.

M Jean-Luc DELPUECH, conseiller départemental, a mis en avant la vitalité de l'équipe municipale et la cohérence du projet de mandat.

La cérémonie des vœux a aussi été l'occasion de valoriser un jeune pelotari. En effet, Hugo DOMENGE, pour son titre de champion de France tête à tête minime en mur à gauche 2022, a été récompensé.



A l'issue des vœux, un moment de convivialité a été partagé entre citoyens et élus. Nous remercions l'assemblée, de 170 personnes environ, pour avoir partagé ce moment avec nous, ainsi que les bénévoles ayant œuvré à la bonne tenue de ce moment.

Cérémonie des vœux 2023 de Lionel CAUSSE - Député

Le Député de la 2ème circonscription des Landes nous a fait l'honneur de présenter ses vœux à Saint-Martin-de-Hinx, dans la salle Pierre Devert, équipement qu'il a inauguré le 27 août dernier. C'était l'occasion, pour notre commune, de mettre en avant une réalisation qui répond aux besoins et aux attentes de la population en terme d'équipement, en cohérence avec les directives environnementales (voir article en page 3).

La Préfète des Landes, le Président de la communauté d'agglomération du grand Dax, le Président de la Chambre des métiers et de l'artisanat des Landes, la Présidente de la Communauté de Communes du Seignanx, ainsi que de nombreux Maires de la circonscription, et les élus locaux étaient présents.



Conseil Municipal du 20 décembre

Le conseil municipal s'est réuni pour la dernière fois de l'année le mardi 20 décembre.

plusieurs points ont été abordés :

- approbation de la convention avec la SAFER et MACS,
- Présentation partielle et modification du budget 2022,
- Projet de l'agrandissement de l'école,
- Ébauche provisoire de la résidence séniors,
- Décision juridique dans l'affaire « SCI les alouettes ».

Travaux du giratoire entrée Sud

Les intempéries ont freiné le début du chantier ce qui n'a pas permis le lancement des gros travaux de voirie.



Néanmoins, les premiers soubassements du rond point ont été réalisés à l'ouest, et le déplacement des réseaux a suivi son cours.

Le chantier démarrera sans doute prochainement avec une circulation alternée sur la RD12.

Nous vous demandons de faire preuve de civisme pour la sécurité de tous les usagers, et nous vous engageons à anticiper vos départs et retours pour la sérénité de tous !

Les institutions à l'écoute de Saint Martin de Hinx

Le vendredi 6 janvier les différents représentants administratifs de la Région, du Département, de la Préfecture, de la CC-MACS et de notre commune, se sont réunis en salle Pierre DEVERT. Cette rencontre a permis à Monsieur le Maire et Mme la 1ère adjointe d'évoquer les projets en cours et à venir, pour envisager et bénéficier d'un soutien technique et administratif de leur part.

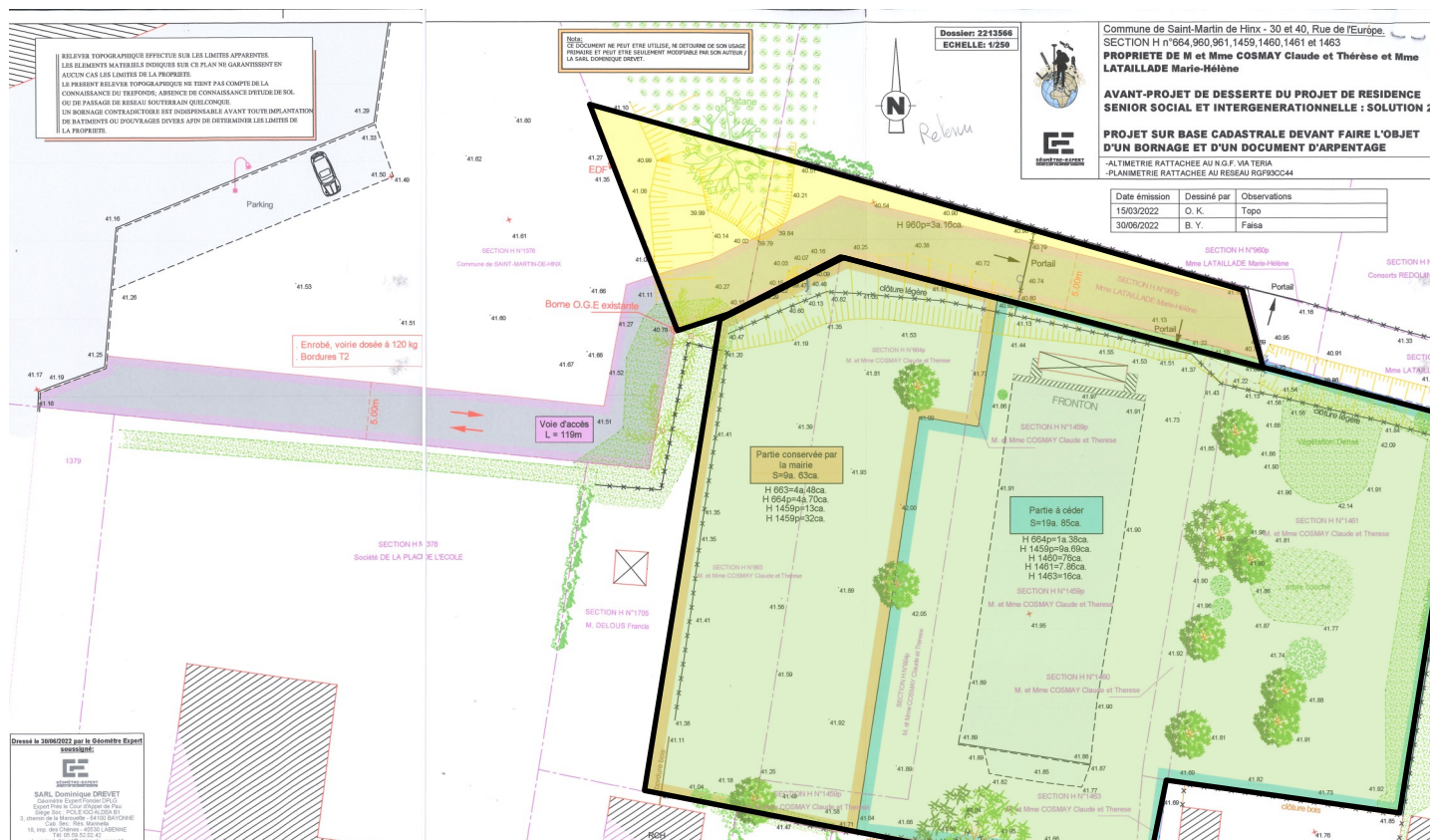
Les intervenants se sont montrés enthousiastes par la qualité de ces échanges, et ils ont souligné le dynamisme et la cohérence des projets présentés par la Municipalité.

Désenclavement de la parcelle concernée par la Résidence Senior

Le mardi 17 janvier, la SARL Dominique Drevet, géomètre-expert, a procédé à la délimitation des surfaces cédées dans le cadre du mécénat réalisé avec la famille Cosnay (zone en vert).

Dans notre article du mois précédent, nous vous indiquions la réalisation du bornage permettant le désenclavement de la parcelle dédiée à la construction de la résidence senior sociale (zone en jaune).

Une rencontre avec la famille Lataillade et Me Maisonnavé, notaire à Peyrehorade, a eu lieu le mercredi 18 janvier pour aborder les clauses liées à cette cession.



Comité consultatif Affaires Péricolaires

Le mardi 10 janvier s'est déroulée la première réunion du comité consultatif des affaires périscolaires. Ce comité est composé de deux représentants des parents d'élèves, de deux représentants des élèves, de deux agents municipaux de l'école, ainsi que d'élus, le Maire, la Première adjointe et la Conseillère municipale en charge des affaires scolaires.

Cette réunion était l'occasion pour les élèves d'évoquer leurs besoins et leurs interrogations dans le domaine périscolaire.

Un point sur la mise en place du nouveau règlement a été fait à tous, et des réponses ont été données aux différentes questions posées par les élèves.

Des informations ont été présentées sur l'utilisation prochaine d'une fiche d'inscription pour la garderie périscolaire. L'objectif sera d'analyser et d'anticiper au plus juste les besoins d'encadrement des enfants.

Saint Martin de Hinx en pointe sur la transition énergétique

Conformément aux engagements du gouvernement sur la réduction de la consommation énergétique, contenus dans les lois Grenelle 1 et 2, il est nécessaire que chaque commune réduise d'ici 2030 sa consommation énergétique de 40 % sur les bâtiments municipaux de plus de 1000 m².

Deux bâtiments sont concernés dans notre commune : la salle socioculturelle / trinquet et le groupe scolaire. Nous pouvons d'ores et déjà nous féliciter d'avoir atteint un taux de 37 % par rapport à l'année de référence 2012 grâce aux travaux réalisés :

- Le passage en Led a permis de réduire de 60% la consommation afférente à l'éclairage,
- L'extinction du chauffage durant les vacances scolaires nous permet de réduire notre besoin en fioul de 8000 litres / an, ce qui représente une économie d'environ 10 000 euros.

L'entretien du chauffage de l'école maternelle permet désormais d'obtenir 19°C dans les salles. La température de l'eau de circulation du système était auparavant de 55°C ; désormais, il suffit de la porter à 35°C pour obtenir le même résultat dans les classes, ce qui représente une économie substantielle.

Le contrat avec Enedis nous permet d'assurer la mise en place de l'autoconsommation collective dès le 1er mars et de redistribuer dans tous nos bâtiments publics l'énergie excédentaire produite par la salle Pierre Devert. De plus, le contrat qui nous lie à EDF-OA nous assure la revente éventuelle du surplus.

Le projet d'agrandissement de l'école sera également équipé de panneaux photovoltaïques qui fonctionneront de la même manière ; Le principe est de produire l'équivalent de la puissance nécessaire à nos bâtiments et donc de consommer l'intégralité de notre production.

Avec ces différents projets, nous sommes en mesure de vous informer que notre objectif de 40% d'économie d'énergie sera très prochainement atteint, voire dépassé.



Que devient notre Marché ?

Une réunion avec les commerçants du marché a eu lieu le vendredi 13 janvier, pour faire un point d'étape et engager des réflexions pour faire évoluer positivement la vie de notre marché.

Effectivement, si certains vendredis ne bénéficient pas d'une grande affluence, nous avons remarqué que les saisons du printemps et de l'automne étaient plus propices à un bon fonctionnement hebdomadaire.



Nous avons aussi constaté qu'à chaque repas des producteurs lors des fêtes d'été et d'hiver, des marchés de Noël, il y a une belle affluence (250 à 450 personnes).

Un collectif de citoyens se met en place pour valoriser les actions en faveur de la vitalité du centre bourg et notamment du marché. Nous allons prochainement nous réunir avec ses membres et envisager la création d'une association pour dynamiser le marché.

Marché de producteurs

Tous les vendredis dès 16h00

TÉLÉTHON 2022

Pour cette édition 2022, la mobilisation et l'élan de solidarité des Saint Martinois ont permis de collecter la somme de 2098 € en faveur de l'AFM TELETHON.

Un grand " MERCI " à toutes et à tous pour votre large contribution à la réussite de cette manifestation.



Réveil Biaudo S Martin

Comme les années précédentes la vie de notre association aura été rythmée par les répétitions du mercredi soir ainsi que les traditionnelles manifestations.

Cependant, nous constatons quelques défections suite à des ennuis de santé, espérons que cela ne perturbera pas de trop la pérennité de notre association.

Nous remercions une nouvelle fois la mairie pour son soutien et vous adressons pour 2023 nos meilleurs vœux.



Bienvenue à

Mailo, Michel, Bertrand FANTINI Né le 28 décembre
Noah Jean, Fabrice ZUERAS Né le 30 décembre
Marceau, Karl DECARMIN Né le 23 janvier



Bonne chandeleur

